

Syndicat mixte pour l'Élimination et la VALorisation des DEchets ménagers du Calaisis

Nombre de Membres		
Afférents au Comité Syndical	En exercice	Présents
22	22	14

Extrait du Registre des Délibérations

L'an deux mille vingt-cinq et le vendredi 20 juin à 11H00, le Comité Syndical du SEVADEC, légalement convoqué le 13 juin 2025, s'est réuni au Pôle Administratif du SEVADEC sous la Présidence de Monsieur Guy ALLEMAND.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Véronique DUMONT-DESEIGNE, Brigitte HAVART (suppléante de M. KIDAD), Messieurs Guy ALLEMAND, Guy BEGUE (suppléant de M. MIGNONET), Marc BOUTROY, Bruno DEMILLY, François DAULLE (suppléant de M. MAJEWICZ), Yves ENGRAND, Michel HAMY, Bernard HENON, Laurent LENOIR (pouvoir reçu de Mme BOUCHART), Jacques LOUCHEZ, Guillaume LOEUILLEUX, Eloi BONNINGUES (suppléant de Mme MARCQ)

ETAIENT EXCUSES :

Mesdames Natacha BOUCHART (pouvoir donné à M. LENOIR), Brigitte MARCQ (suppléée par M. BONNINGUES), Corinne NOEL, Messieurs Charles COUSIN, Olivier MAJEWICZ (suppléé par M. DAULLE), Hugo MARCOTTE-RUFFIN, Antoine PERALDI, Olivier PLANQUE, Claude KIDAD (suppléé par Mme HAVART), Pascal GAVOIS, Philippe MIGNONET (suppléé par M. BEGUE)

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Brigitte HAVART

AT1-06-2025 : RAPPORT D'ACTIVITE – ANNEE 2024

Rapporteur : Monsieur Marc BOUTROY, Vice-président

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité Syndical que, conformément à l'article 40 de la Loi N° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, le Syndicat mixte pour l'Élimination et la VALorisation des DEchets du Calaisis (SEVADEC) doit transmettre, chaque année, aux collectivités adhérentes un rapport d'activité concernant l'année précédente ainsi que le compte administratif (désormais Compte Financier Unique) relatif à cette même année.

Le SEVADEC était composé, en 2024, de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers, de la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq (C.C.R.A.) et de la Communauté de Communes Pays d'Opale (C.C.P.O.).

Il s'agit ici de retracer l'activité du SEVADEC en 2024.

Celle-ci se décline autour de 7 axes :

- la prévention des déchets,
- le tri des déchets d'emballages,
- la valorisation des biodéchets,
- la gestion des déchèteries,
- la valorisation des Ordures Ménagères Résiduelles,
- la vie du syndicat,
- la pédagogie à l'environnement.

Accusé de réception en préfecture 062-256203936-20250620-AT1-06-2025-DE Date de télétransmission : 30/06/2025 Date de réception préfecture : 30/06/2025
--

1) La prévention des déchets

En 2024, le service « animation du territoire » a poursuivi ses actions sur les thématiques du gaspillage alimentaire, de l'économie circulaire, de la sortie du tout jetable, du réemploi et de la réparation.

Au total, 21 actions ont été créées, depuis 2022, sur ces différentes thématiques :

- économie circulaire : site internet lepetitcoin.org, annuaire de l'économie circulaire, mallette pédagogique numérique, module de sensibilisation à l'économie circulaire, Journée de la Mode Responsable ;
- gaspillage alimentaire : mode d'emploi pour lutter contre le gaspillage alimentaire dans les établissements scolaires, calendrier et annuaire des fruits et légumes de saison et locaux, concours de recettes anti-gaspi, repas mobile : atelier de sensibilisation contre le gaspillage alimentaire, conférence participative sur la valorisation des biodéchets et la réduction du gaspillage alimentaire, sensibilisation au don alimentaire, charte anti-gaspi chez les restaurateurs, projet « Pas de reste au resto » en partenariat avec le REGAL Pays du Calais autour du Gourmet Bag Durable ;
- sortie du tout jetable : pacte pour un établissement zéro déchet, guide pratique « Faire mieux avec moins », atelier zéro déchet, exposition « Faire mieux avec moins » ;
- réemploi, réutilisation et recyclage : partenariats avec la Ressourcerie (9 tonnes collectées), Opale Vélo Services et Ludo vélo (4,68 tonnes collectées), collaborations avec le Repair Café et Ecosystem (122 kg de téléphones collectés et 666 kg de jouets réemployés, soit 788 kg de déchets évités), collecte événementielle « Textile » avec Cap Energie (680 kg de textile collectés), projet lepetitcoin.org (17,2 tonnes de déchets évités).

L'année 2024 a également vu la poursuite de la Journée du Réemploi et de la Réparation au Channel à Calais, en septembre, avec plus de 1 100 personnes accueillies. Cet événement a permis de reconduire le concept de la gratifieria (vide-greniers gratuit), qui est désormais utilisé lors des manifestations où le SEVADEC est invité afin d'aborder les sujets de sensibilisation à la réduction des déchets.

Un nouvel évènement a été créé en 2024, à savoir la Journée de la Mode Responsable qui a rassemblé près de 1 500 personnes. Organisé en partenariat avec Grand Calais Terres et Mers, la Médiathèque de Calais, la Cité de la Dentelle et de la Mode et la ville de Calais, celui-ci met en lumière les initiatives locales autour du textile (friperies, formations dans les établissements scolaires, artistes et artisans locaux...) et informe les habitants des dispositifs existants. Différentes animations ont rythmé la journée : une gratifieria textile (avec plus de 1 700 pièces collectées en amont et distribuées le jour J), des ateliers upcycling, une conférence avec Thomas Ébéle sur « La face Cachée des Étiquettes », une projection de documentaire, un défilé de mode avec les apprenants de la Fabrique Défi...

Enfin, en 2024, le service a participé à 53 évènements, dont 14 interventions dans les établissements scolaires du territoire.

2) Le tri des déchets d'emballages

Pour ses collectivités adhérentes, le Pôle de Valorisation des Emballages a réceptionné 9 892,47 tonnes d'emballages provenant pour 5 694,57 tonnes de Grand Calais Terres & Mers, 2 297,54 tonnes de la C.C.R.A. et 1 900,36 tonnes de la C.C.P.O.

Le SEVADEC a reçu 8 361,90 tonnes pour des collectivités partenaires membres de la convention d'entente.

Au total, ce sont donc 18 254,37 tonnes qui ont été réceptionnées sur le Pôle de Valorisation des Emballages.

Ont été valorisées environ 5 279,57 tonnes de plastiques, 6 112,13 de cartons/cartonnettes, 857,76 tonnes de papiers, 223,15 tonnes d'aluminium, 725,40 tonnes d'acier, 296,39 tonnes de tétrabricks.

Par ailleurs, 6 644,44 tonnes de verre ont transité par le quai à verre.

3) La valorisation des biodéchets

Ce sont 23 972,03 tonnes de biodéchets qui ont été traitées et qui ont produit un total de 2 156 032 normo-mètres cube de biogaz.

Le biogaz a été valorisé sous forme de chaleur et sous forme électrique avec 3 399 MWh d'électricité « verte » produits et réinjectés sur le réseau d'électricité. 6 524 tonnes de compost normé ont été produites dont 4 472 tonnes ont été valorisées en milieu agricole ainsi qu'auprès des communes et habitants du territoire.

4) La gestion des déchèteries

Durant l'année 2024, ce sont près de 40 435 tonnes de déchets (dont 10 957,87 tonnes de gravats, 10 958,31 tonnes de déchets verts et 5 652,35 tonnes de tout venant) qui ont été réceptionnées dans notre réseau de déchèteries et évacuées vers des filières de valorisation.

La fréquentation est toujours à la hausse (+ 7 % par rapport à 2023) avec 342 979 usagers en 2024.

5) La valorisation des Ordures Ménagères Résiduelles (O.M.R.)

33 985,23 tonnes d'O.M.R. ont été réceptionnées en 2024 contre 35 322,42 en 2023 soit une baisse de 3,79 %.

A noter, qu'en 2024, les déchets non ménagers et non collectés en porte à porte comme les déchets issus des collectivités (balayeuses, refus de dégrillages, service « propreté urbaine » ont représenté 2 333,24 tonnes.

Ces apports ont permis une valorisation, notamment, en biométhane (gaz « vert ») réinjecté sur le réseau de gaz naturel, en Combustible Solide de Récupération (C.S.R.) et en amendement organique.

6) La vie du syndicat

L'effectif du SEVADEC était, au 31 décembre 2024 dernier, de 110 agents dont 77 agents titulaires, 3 agents stagiaires et 30 agents contractuels.

En 2024, les participations des collectivités membres et les recettes liées au traitement ont été fixées comme suit :

- 1,47 € H.T. / habitant pour le fonctionnement du syndicat,
- 18,90 € H.T. / habitant pour l'exploitation des déchèteries,
- 6,80 € H.T. / habitant pour la création de l'usine de biométhanisation,
- 10,80 € H.T. / habitant pour la création du C.V.O.M.R.,
- 247,00 € H.T. / tonne pour le fonctionnement du centre de tri,
- 88,23 € H.T. / tonne pour l'exploitation de l'usine de biométhanisation.
- 111,00 € H.T. / tonne pour le traitement des ordures ménagères brutes.

Le Bureau Syndical s'est réuni 6 fois et les membres du Comité Syndical se sont entretenus, également, à 6 reprises.

Trois Comités Sociaux Territoriaux (C.S.T.) se sont également déroulés en 2024.

Deux marchés publics ont été conclus en 2024, à savoir :

- un marché relatif à l'enlèvement, au transport et au traitement des déchets inertes issus des déchèteries du SEVADEC attribué à la société Bonnière Environnement,
- un marché « assurance automobile et risques annexes » remporté par la S.M.A.C.L.

Enfin, un contrat de concession sous forme de Délégation de Service Public (D.S.P.) a été signé, en décembre 2024, pour la rénovation, le développement, l'exploitation du Pôle de Valorisation des Déchets Résiduels et du Pôle de Valorisation des Biodéchets avec la société PAPREC ENERGIE France, et cela pour une durée de 20 ans à compter du 30 décembre 2024.

Bilan de l'activité 2024 :

Le SEVADEC a géré, en 2024, le traitement de 108 575 tonnes de déchets provenant de ses collectivités adhérentes (et du S.M.L.A dans les déchèteries) soit une hausse de 2,4 % par rapport à 2023.

Le SEVADEC a également réceptionné sur ses installations, par le biais de la convention d'entente, 8 362 tonnes d'emballages et, via des prestations de services, 4 555 tonnes de déchets tiers issus de partenaires privés.

Vu l'avis favorable du Bureau Syndical réuni le 10 juin 2025, le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

- **DE PRENDRE** acte de ce rapport.

Le rapport d'activité sera mis en ligne sur le site internet du SEVADEC et peut être transmis sur simple demande.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois susdits,

*Pour Copie Conforme,
Le Président,*



SEVADEC
62101 CALAIS CEDEX

The image shows a signature in dark ink over a stamp. The stamp consists of the word 'SEVADEC' in a stylized font, followed by '62101 CALAIS CEDEX' in a standard font. The signature is a large, dark, scribbled mark.